conseil
d'architecture
d'urbanisme
et de l'environnement

Rapport d'activités

et actions en cours - juin 2012 à mai 2013

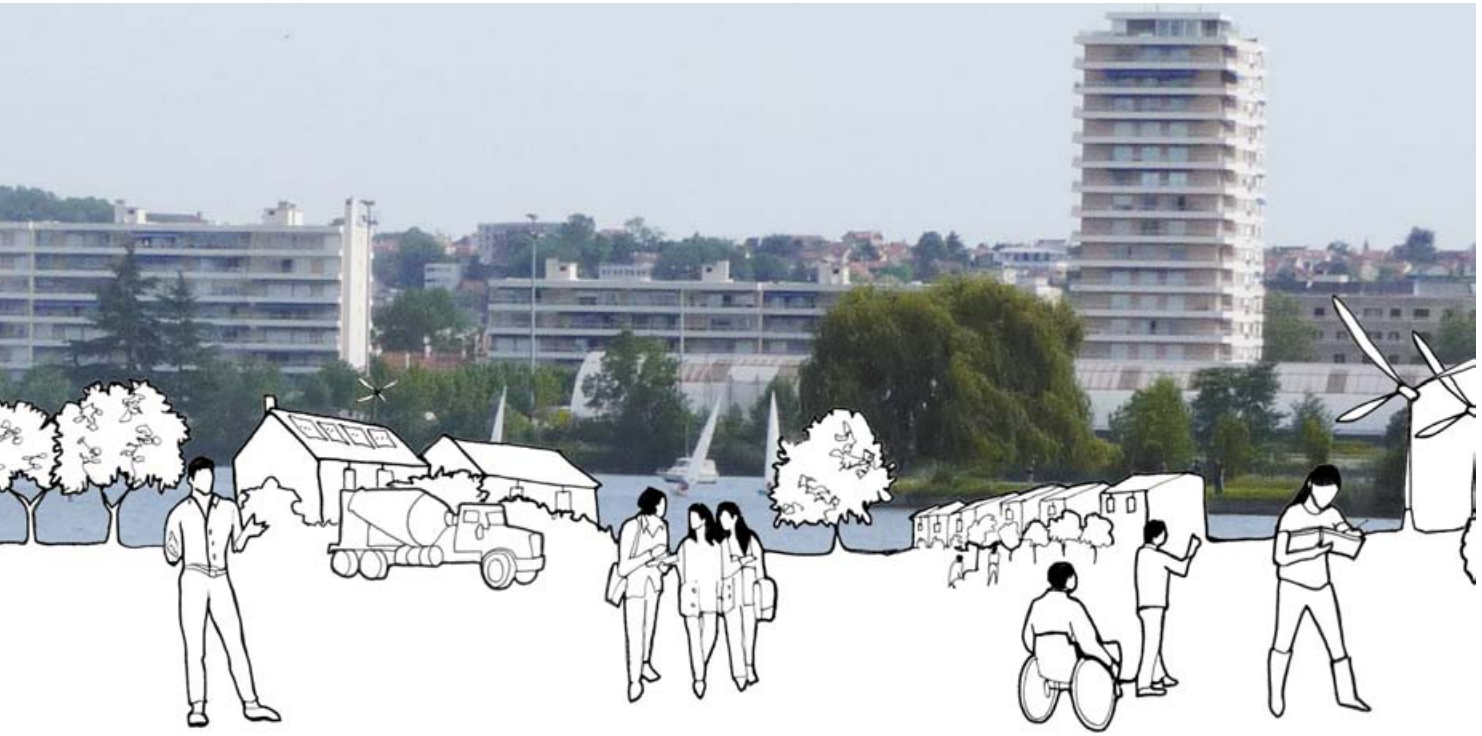

édito du président

Le CAUE, un service d'intérêt général
pour anticiper les mutations du territoire essonnien

Edouard Fournier

Président du CAUE 91
Président délégué du Conseil général de l'Essonne en charge des nouvelles technologies.
Conseiller Municipal de Brunoy.

Construire des logements de qualité et en nombre suffisant,
rénover ce qui existe pour lutter contre la précarité énergétique,
organiser les transports collectifs pour garantir l'accès de tous à la mobilité,
protéger et mettre en valeur le patrimoine architectural et naturel :
ce sont les besoins concrets des habitants de l'Essonne qui guident les missions du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE).

Dans un contexte économique difficile qui se répercute sur tous les secteurs d'activité, et alors que la rigueur budgétaire impose de justifier de chaque euro dépensé, il est urgent de donner la priorité aux investissements porteurs de sens.
Or, pour permettre aux citoyens et à leurs représentants élus de prendre des décisions qui engagent l'avenir, l'expertise indépendante fournie par le CAUE est vitale.

A toutes ses échelles d'intervention, de la consultation d'un particulier au suivi de projet pour une commune, en passant par les demandes de conseil sur des questions d'aménagement plus complexes, le CAUE est une instance qui place son action au plus près du terrain.

Le rapport d'activités 2012-2013, dont la présentation a été renouvelée, rend compte de ce foisonnement d'activités. Au-delà d'un simple bilan, cette publication permet de rendre visible l'espace de dialogue créé par l'équipe de professionnels du CAUE, au service du développement territorial local.

Nous sommes fiers d'accompagner un territoire en mouvement !

>> « le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Essonne accompagne le territoire en mouvement » - Illustration / polly brotherwood

sommaire

Chapitre 1
agir auprès des collectivités pour anticiper les mutations du territoire p.8

Chapitre 2
transmettre et décrypter les enjeux du cadre de vie pour les différents publics p.18

Chapitre 3
diffuser aux professionnels des méthodes et des ressources p.26

Chapitre 4
mutualiser et dynamiser un réseau de partenaires impliqués p.30

« L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public. [...] En conséquence [...] des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement sont institués. [...] »

>> Extraits de la Loi du 3 janvier 1977

Quatre missions définies par la loi :
conseiller, sensibiliser, informer, former

« ... le CAUE est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tous les projets d'urbanisme, d'architecture ou, d'environnement... »

« ... le CAUE fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'oeuvre... »
« ... le CAUE a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement... »

« ... le CAUE contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction. »

>> Extraits de la Loi du 3 janvier 1977, article 7

Ces missions ont été confortées par la Loi SRU du 13 décembre 2000 :

« Les communes ou établissements publics compétents peuvent avoir recours aux conseils du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement lors de l'élaboration, de la révision ou de la modification de leurs documents d'urbanisme. »

>> [art. L-121.7 alinéa 3]

Les CAUE exercent leur missions dans un cadre déontologique :
la charte d'intervention des CAUE – extrait

« Les CAUE sont :
- Des outils de la solidarité des collectivités territoriales. Leur rôle est de faciliter, dans chaque département, les équilibres entre les territoires et l'exercice des compétences issues des Lois de Décentralisation.
- Des associations ouvertes à l'ensemble des acteurs de l'aménagement du cadre de vie et le lieu du débat sur l'architecture, l'urbanisme et l'environnement.
  [...]
- Les CAUE s'engagent à fonder leurs actions sur la base de principes fondamentaux tels que :
  • L'indépendance par rapport aux enjeux, notamment financiers. La recherche d'innovation dans les méthodes et les démarches.
  • La pluridisciplinarité dans l'approche, l'analyse et le traitement des problèmes. [...] ».

conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement

4 missions au cœur d'une actualité brûlante

Il y a plus de trente-cinq ans, en 1977, la loi sur l'architecture avait vu juste. En créant les Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), le législateur avait déjà compris la nécessité d'une expertise indépendante au service de l'aménagement du territoire.

A l'heure de la transition énergétique, qui va profondément modifier nos modes d'organisation, et alors que la décentralisation s'apprête à franchir une nouvelle étape, les quatre missions du CAUE se situent au cœur d'une actualité brûlante.

Ce rapport d'activités, qui donne à voir l'étendue des interventions du CAUE au service des Essonniens, illustre la pertinence d'un dispositif qui permet de réunir élus, professionnels, associations et citoyens dans un dialogue ouvert. Car c'est de ce dialogue que dépend la qualité des aménagements qui engagent notre avenir.

Evelyne Lucas, directrice du CAUE de l'Essonne

Conseiller les élus et maîtres d'ouvrage, les communes et groupements de communes pour tout projet d'urbanisme, de création et de requalification d'espaces publics, de construction de logements et d'équipements, de revitalisation de centres urbains, de protection et de valorisation du patrimoine architectural et paysager ; les accompagner dans leur souhait d'associer les habitants.
Plus que jamais, les élus ont besoin de l'accompagnement des CAUE, dont les équipes, agissant en toute indépendance, sont constituées de professionnels qualifiés dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Former et informer les élus et professionnels des collectivités territoriales pour leur donner les outils utiles aux décisions d'aménagement.
Une approche fondée sur un diagnostic précis des spécificités et de l'identité d'un territoire disqualifie les réponses stéréotypées, sources de nombreux dysfonctionnements. Par leur ancrage territorial, les CAUE sont à même de faire partager leur méthodologie et leurs compétences au plus grand nombre.

Conseiller les particuliers sur les projets de construction ou de réhabilitation de leur habitat.
Chaque projet s'inscrit dans un contexte précis, avec ses contraintes sociales, environnementales et culturelles. Le CAUE intègre ces données pour élaborer avec les habitants des projets respectueux des territoires et des ressources naturelles et répondant au mieux à leurs besoins.

Informer le grand public pour développer sa connaissance des enjeux de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage, pour favoriser sa conscience citoyenne et sa participation éclairée à l'élaboration d'un cadre de vie collectif.
Plus que jamais, les enjeux environnementaux et sociétaux doivent interroger chacun dans ses choix et actes quotidiens. Le CAUE est profondément investi dans cette mission culturelle, notamment auprès des jeunes.

chapitre 1

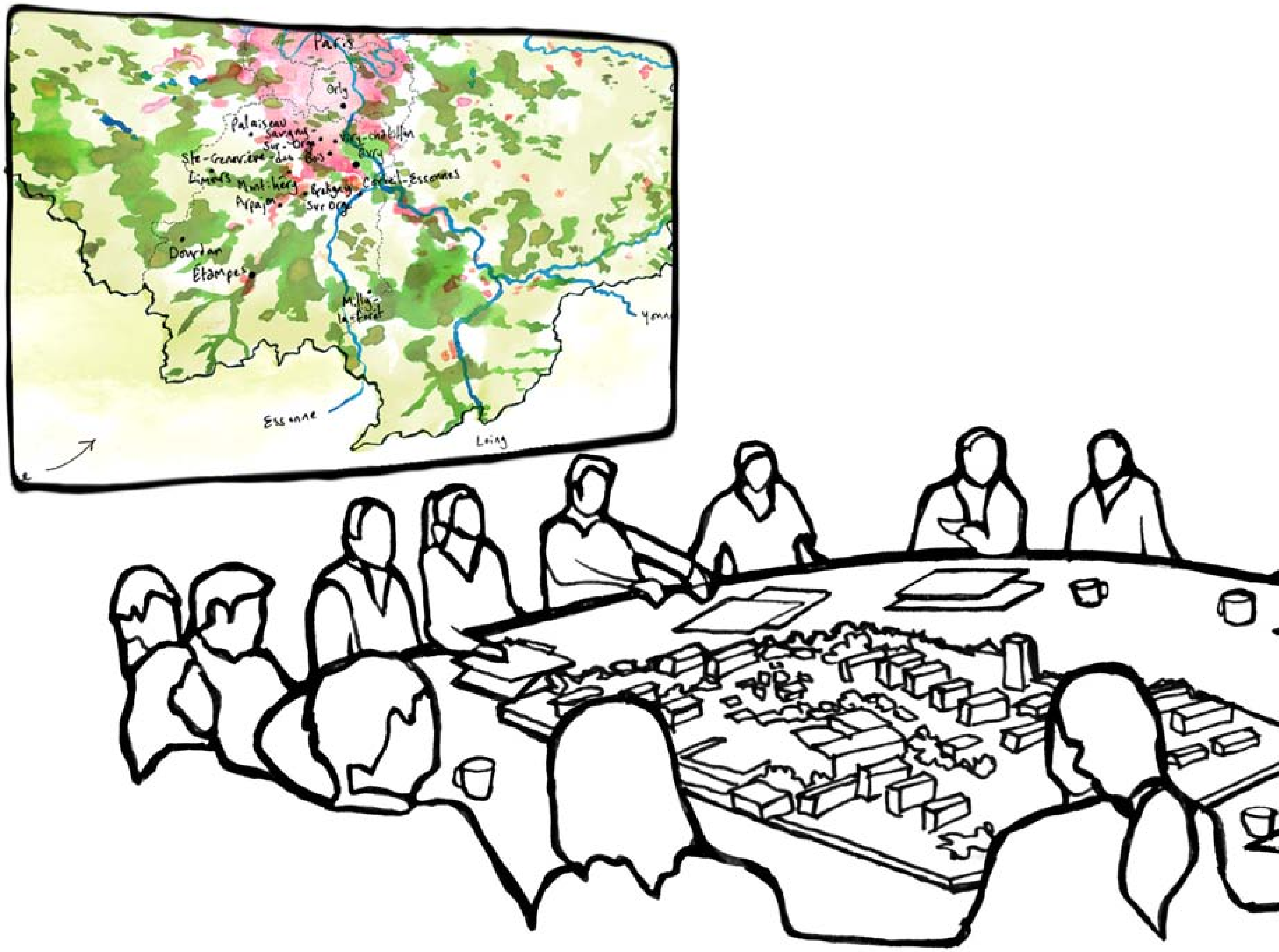
Paris
Orly
Palaiseau
Savigny-sur-Orge
Viry-châtillon
Evry
Ste-Geneviève-des-Bois
Limours
Montlhéry
Brétigny-sur-Orge
Corbeil-Essonnes
Arpajon
Dourdan
Étampes
Milly-la-Forêt
Essonne
Loing

agir

auprès des collectivités
pour anticiper les mutations du territoire essonnien

Notre société change : tout va très vite et il n'est pas facile de trouver des réponses aux questions, nombreuses, que soulèvent les transformations de nos modes de vie. Les élus, en première ligne, sont soumis à des contraintes qui peuvent paraître contradictoires : ils doivent construire plus de logements, favoriser les transports en commun et les circulations douces comme alternative à la voiture individuelle, inciter à la production et à la consommation locales, tout en ménageant les ressources de leur territoire. Autant d'injonctions qui nécessitent de profonds changements d'habitudes, et qui impliquent surtout des manières différentes de se projeter dans l'avenir. Les élus ont la responsabilité d'imaginer ces changements à travers le Plan local d'urbanisme (PLU), document qui traduit concrètement les aspirations des habitants à une nouvelle façon de vivre ensemble.

En même temps, les règles sont toujours plus nombreuses et rallongent les procédures. Le CAUE de l'Essonne, avec ses partenaires : Direction départementale des territoires (DDT), les Parcs naturels régionaux (PNR)..., aide les élus, quelle que soit la taille de la collectivité, à imaginer l'avenir de leur territoire en prenant en compte à la fois les spécificités locales et des données plus globales. Les bureaux d'études, concepteurs, sont ensuite invités à poursuivre et mettre en œuvre le projet communal, ou intercommunal.
Le CAUE poursuit l'accompagnement de la collectivité lorsqu'elle le souhaite.

Les demandes sont diverses : projet d'équipement, aménagement d'espace public, revitalisation de centre urbain etc..., et toujours remises dans un contexte plus global.

1 - Faire projet en intégrant la transition énergétique

Répondre à la demande des collectivités et maîtres d'ouvrage.

La transition énergétique fait projet

Poursuite des missions de sensibilisation et de conseil, sur les « Principes & Pratiques » de la transition énergétique avec pour cible de rester en 2050 en deçà du plafond des 2°C d'augmentation des températures.

Dans ce cadre, les conseillers du CAUE interviennent en amont des projets de construction et aménagement, sur demande des collectivités locales, ou sont sollicités par les particuliers. L'année 2013 s'ouvre, par ailleurs sur un cycle de formation intitulé « Alternatives durables ».

Communes

• Ballainvilliers - Urbanisme à faible consommation d'énergies et émissions de gaz à effet de serre (GES) - Composition plan de masse îlot suivant une trame solaire.

• Bures-sur-Yvette - Concours Ademe opération 13 logements bâtiment à énergie positive.

• La Norville et La Ferté-Alais - Programmes d'écoles à énergie passive (Bepas).

• Montlhéry - Assistance à l'écriture du cahier des charges de la consultation des bureaux d'études urbains en vue de l'implantation d'une opération de logements sur le quartier de la Mairie.

Établissements Publics de Coopération Intercommunale

• Communauté de Communes de l'Arpajonnais - Participation aux ateliers du Plan Climat – Énergie.

• Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Orge Aval (SIVOA) - Extension du siège.

Région

• Schéma Régional Eolien - Contribution conjointe des CAUE 78 et 91.

>> Aller plus loin - Lettre d'actualité #02 : article « Une journée pour répondre aux objectifs 2050 de valorisation énergétique et environnementale »

Conseils aux particuliers :

• Le CAUE 91 est de plus en plus fréquemment sollicité sur les questions relatives à la réglementation thermique dans le bâtiment (RT 2012), l'énergie positive, la maison passive ...

Un regard d'expert lors des jurys de concours.

C'est au rang des « personnes qualifiées » (Code des Marchés Publics) que les architectes urbanistes et paysagistes du CAUE sont appelés à participer aux jurys de concours.
Les interventions sont pour l'essentiel destinées à apporter une plus grande lisibilité des candidatures présentées puis des projets concurrents exposés.
Une participation amont du CAUE à la procédure de concours permet aux Maîtres d'Ouvrage tant publics que privés de clarifier les intentions programmatiques et d'en faire état dans les avis d'appels à la concurrence et cahiers des charges d'études.

Communes et Établissements Publics de Coopération Intercommunale

• Arpajon - Centre sportif.

• Breuillet - Centre technique municipal.

• Chilly-Mazarin - Conservatoire de Musique et de Danse.

• Courcouronnes - Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat.

• Epinay-sous-SÉnart - Annexe technique de la mairie.

• Gometz-Le-Châtel - École maternelle et restaurant scolaire.

• Lisses – Centre de loisirs Réhabilitation/Extension et Construction d'une tribune vestiaires.

• Soisy-sur-Seine - Recomposition du centre urbain.

• Communauté de communes de la Vallée de l'École - Construction d'une piscine couverte.

Conseil général de l'Essonne

• Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes aux Ulis (EHPAD).

Région Île-de-France

• Unité d'aménagement durable - Participation au jury Conseiller en Énergie Partagé (CEP).

Autres Maîtres d'ouvrage

• Office National des Anciens Combattants et victimes de guerre (ONAC) à Soisy-sur-Seine - Jury d'examen de l'École de reconversion professionnelle pour Handicapés.

• Toit et Joie - Réalisation de 35 logements à Morangis.

• SEM Massy - Extension du parc urbain Georges Brassens.

• 3F - Construction de 31 logements collectifs et 19 individuels dans la ZAC du Moulin à Saulx-les-Chartreux.

2 - Encourager une démarche patrimoniale et culturelle

Raisonner à partir du patrimoine existant

Les collectivités réinvestissent le patrimoine pour de nouveaux projets de territoires. En travaillant sur le « déjà-là », elles oeuvrent contre l'étalement urbain.

Ces projets, aux différentes échelles du territoire tendent à favoriser la mixité d'usage. Ils s'inscrivent dans des dynamiques vertueuses en prenant en compte les ressources naturelles et en plaçant les rénovations sous le signe de la transition énergétique.

L'existant est considéré comme une ressource.

• Nainville-les-Roches - Conseils partagés avec la Direction Départementale des Territoires de l'Essonne pour le devenir du parc du château.

• Dourdan - Participation à la Commission locale de l'Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP).

• Arpajon - Conseil et assistance portant sur la transformation d'un square en jardin médiéval et suivi du volet paysage du Parc de la Folatière.

• Société Publique Locale du Val d'Orge (SPL VAL D'ORGE) - Accompagnement de la collectivité à partir des propositions issues du marché de définition, dans sa stratégie d'intervention pour le devenir de la Base Aérienne 217 à Brétigny-sur-Orge. Participation aux comités techniques et aux comités de pilotage

>> Lettre d'actualité #02 : article « Le patrimoine au service d'aménagements exemplaires : circuit exceptionnel à Brétigny-sur-Orge »

• Association « le Cyclop » à Milly-la-Forêt - Étude de faisabilité concernant la construction d'un bâtiment d'accueil pour valoriser l'accès au Cyclop.

• Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse - Partenariat dans le cadre des groupes de travail du PNR et du CAUE (Logements, Appel à projet Utopies Réalistes, Hisser Pavillons, Essonne Aménagement Exemplaire ...).

Le Cyclop de Jean Tinguely

Le Cyclop tire la langue !

Oeuvre de 300 tonnes tapie dans les bois de Milly-la-Forêt, le Cyclop, imaginé par Jean Tinguely et Niki de Saint Phalle, se refait une beauté. La restauration par l'État de la langue aux 10000 miroirs de cette masse de métal de 22,50 m de haut adossée à un magnifique bouquet de chênes, s'accompagne d'une résidence d'artistes et d'une nouvelle programmation artistique concoctée par son directeur, François Taillade.

En invitant sa femme et de nombreux artistes à participer dès 1969 à la construction du Cyclop, Jean Tinguely a permis la réunion de plusieurs oeuvres d'art en un même lieu. Compressions de César et Accumulation d'Arman côtoient les hommages à Marcel Duchamp et Yves Klein : cette trentaine d'oeuvres offre ainsi une vision de l'histoire et de la diversité de l'art contemporain. Constitué essentiellement de matériaux recyclés, sa réalisation a pris 25 ans.

Le CAUE 91, consulté il y a quelques années pour proposer un parcours d'approche du Cyclop conforme à celui imaginé par Jean Tinguely, est à nouveau sollicité aujourd'hui par l'association Le Cyclop.com pour préciser les termes d'un programme plus précis d'accueil et d'accès au site. Une fois que l'État, propriétaire de l'oeuvre depuis 1987, l'aura validé, un concours de concepteurs sera organisé.

>> l'article est disponible en intégralité dans la lettre d'actualités #05

* zoom sur

hisser pavillons !

Mettre en débat le devenir durable du pavillonnaire en Essonne

L'innovation au cœur de la démarche

Le projet HISSER PAVILLONS ! engage une réflexion partagée autour d'un système périurbain plébiscité et idéalisé d'une part ou réprouvé et stigmatisé d'autre part, en impliquant élus, professionnels et citoyens.
Au travers de cette démarche innovante, le CAUE souhaite mettre en lumière et en question les pistes multiples de transition(s) et mutation(s) possibles du tissu urbain pavillonnaire à partir du « déjà-là », dès lors que l'on écarte les postures « on n'y touche pas » et « table rase ».

HISSER PAVILLONS ! part du fait social et de l'initiative citoyenne ; il se veut également le mot d'ordre de politiques urbaines volontaires et pionnières. L'ensemble de la démarche s'appuie sur un fort ancrage territorial local et fait une large place à la coopération citoyenne.
Trois étapes sont prévues pour cette démarche :

- Un temps de sensibilisation (2012/2013) ;
- Un temps d'actions : concours jeunes professionnels/étudiants et appel à contributions des initiatives citoyennes (2013/2014) ;
- Un temps de valorisation et de diffusion (2014/2015).

Chacun des 3 temps du projet contribue à poser la question « quelles mutations pavillonnaires ? » ... Celles à l'oeuvre aujourd'hui sur le territoire essonnien, celles qui devront être engagées demain...

Avec au centre la question du logement qui se veut divers, accessible, écologique, ... il s'agit de 'faire avec' la réalité complexe d'une condition périurbaine extensive (chronophage, fortement consommatrice d'espaces, énergivore...) pour aller vers un système plus économe et résilient.

Un temps de sensibilisation

La démarche a débuté par le lancement des actions de sensibilisation dès l'automne 2012 avec le mois du documentaire : « Parcours de vies : Habiter et filmer le périurbain ». Cette projection a permis de croiser les sujets de l'habitat pavillonnaire et des grands ensembles mettant l'accent sur les parcours de vies autour de deux films documentaires : « Ils ont filmé les grands ensembles » et « Un monde pour soi ».

En 2013/2014, un temps d'action consacré au concours d'idées

La démarche se poursuivra à la rentrée 2013, par le lancement d'un concours d'idées pour les étudiants et les jeunes professionnels, en parallèle d'un appel à contributions d'initiatives citoyennes sur le territoire essonnien.

Elle est accompagnée par un comité technique fortement ancré sur un territoire essonnien et d'un comité scientifique transdisciplinaire.

Groupe de travail Hisser pavillon(s) !

Comité technique :

- Marc AMIOT : Développeur économique Sud Essonne de la CCI Essonne ;
- Romain BION : Responsable du pôle architecture et urbanisme du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français ;
- Amandine CABRIT : Adjointe au responsable du service Prospective Aménagement Urbanisme de la DDT 91
- Jean-Marc CHAILLOUX : Directeur du PACT Essonne ;
- Tania DELAITRE : Chargée de mission urbanisme du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse ;
- Franck FAUVET : Architecte, représentant de l'Ordre des Architectes ;
- Béatrix GOENEUTTE : Directrice de la Maison de la Banlieue et de l'Architecture ;
- Gilles RUAUD : Directeur de Solidarités Nouvelles pour le Logement Essonne ;
- Jean-Paul VILAIN : Directeur de l'aménagement et du développement, Conseil général de l'Essonne ;
- Evelyne BOUZZINE : Directrice du Centre Ressources Politique de la Ville en Essonne ;
- l'équipe du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Essonne.

Comité scientifique :

- Jean-Claude DRIANT : Urbaniste-géographe, Directeur du LAB'URBA de l'Université Paris Est Créteil (IFU – IUP) ;
- Pauline FRILEUX : Ethno-écologue, membre du LAREP de l'Ecole du Paysage de Versailles ;
- Lydie LAIGLE : Sociologue économiste, Responsable du labo Mutations Urbaines, Sociales et techniques du CSTB ;
- Vincent RENARD : Economiste, chercheur associé à l'IDDRI-Sciences-Po ;
- Guillemette MOREL : Membre de l'« Observatoire de la condition suburbaine », ENSAV&T.

3 - Les enjeux de l'Habiter : Entre densité et préservation, quelles perspectives de développement pour le territoire ?

Accompagner les mutations

Les territoires imaginent leur avenir, que ce soit par la construction d'un quartier durable, l'évolution de leur centre bourg, ou du développement de leur offre commerciale. Le CAUE a choisi d'accompagner ces collectivités au plus près de leurs besoins avec un suivi « sur mesure ». Ces projets emblématiques étant l'occasion de capitaliser des questions et des savoirs à partir de ces démarches pilotes qui pourront être diffusées au plus grand nombre.

Communes

• Bouray-sur-Juine - La commune assistée par le CAUE et le PNR du Gâtinais, en phase d'élaboration de son PLU, a mis en place une démarche BIMBY pour aller plus loin dans la réponse appropriée à son besoin de densification.

• Cheptainville - Conseils pour l'aménagement d'un nouveau quartier.

• Saint-Chéron - Démarche d'accompagnement des élus pour passer d'un « éco-quartier à Saint-Chéron » à « Saint-Chéron en projet ».
Le CAUE propose une assistance en 3 temps : un temps pour se former, un temps pour partager et un temps pour écrire le cahier des charges du futur éco-quartier.

Autres

• Parc Naturel Régional du Gâtinais Français - Partenariat dans le cadre des groupes de travail du PNR (études de pré-programmation, élaboration des atlas communaux, commission énergie, comité paysage et territoire).

• le Triangle Vert des Villes Maraîchères du Hurepoix - Diagnostic partagé des lisières agri-urbaines, et élaboration d'un outil d'aide à la décision à destination des élus locaux.

>> Aller plus loin - Lettre d'actualité #02 : article « Laurent Marbot : « Le bon bio, c'est le bio local »

Vous avez dit BIMBY* ?

Exposition BIMBY* - Premiers retours d'expériences

La démarche BIMBY* (cf. ci-dessous) est une recherche qui met en question et en expérimentation la densification douce par la maison individuelle.

* BIMBY : Built In My Backyard
Un projet de recherche (2009-2012) sélectionné par l'Agence Nationale de la Recherche dans le cadre de son appel à projet Villes Durables 2009. Cette recherche met en question et en expérimentation la densification douce par la maison individuelle : une filière courte du renouvellement urbain.

Le CAUE accompagne la commune de Bouray-sur-Juine, dans la mise en place de la démarche BIMBY* sur son territoire. Une soixantaine de projets d'habitants ont ainsi pu être examinés par l'équipe technique, accompagnée par les architectes du CAUE.

Dans le cadre du projet HISSER PAVILLONS ! qui met en débat le devenir des quartiers pavillonnaires en Essonne, le CAUE 91 a accueilli l'exposition BIMBY / « Premiers retours d'expériences » du 23 novembre au 7 décembre 2012. Cette exposition, réalisée par le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse en collaboration avec le CETE d'Ile-de-France dans le cadre du projet de recherche BIMBY *, restitue les expérimentations sur deux communes pilotes du territoire du Parc : Les Essarts-le-Roi et Le Tremblay-sur-Mauldre. Sont ainsi présentés les premiers retours d'expériences d'une démarche innovante de travail avec les habitants pour densifier l'habitat dans les zones pavillonnaires.

Mise en place de PLU et de PADD

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) contrairement aux anciens POS est un document qui doit traduire un projet à 15 ans sur le territoire communal. Il ne s'agit plus uniquement de définir des droits à construire mais bien d'imaginer la ville de demain en anticipant les changements de société qui se font jour. Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) est donc une traduction du projet communal, il en dessine les lignes de force : il doit répondre aux principes d'équilibre et de préservation de l'environnement, équilibre entre territoires naturels ou agricoles et espaces urbains, de diversité des fonctions urbaines et de mixité sociale, de réduction des déplacements...

Les élus, s'ils le souhaitent, peuvent demander au CAUE de les assister avant de s'engager dans leur PLU. Il peut, avec eux, réaliser un rapide diagnostic des grands enjeux de leur territoire, les aider à rédiger le cahier des charges pour le choix d'un bureau d'études à qui ils confieront la réalisation de leur document d'urbanisme, et les assister tout au long de la procédure en accompagnement.

Communes

- Boissy-Sous-Saint-Yon ;
- Breuillet ;
- Breux-Jouy ;
- Cerny ;
- Chevannes ;
- Courdimanche ;
- Les Granges-le-Roi ;
- Guigneville ;
- Marcoussis ;
- Les Molières ;
- Ollainville ;
- Ormoy-la-Rivière ;
- Richarville ;
- Saint-Yon ;
- Savigny-sur-Orge ;
- Soisy-sur-Ecole ;
- Vert-Le-Grand.

Les habitants, acteurs de l'aménagement

Certaines démarches offrent à la société civile l'occasion d'être reconnue comme un véritable acteur du projet urbain. Qu'elle soit à l'origine du projet ou convoquée pour son expertise d'usage, celle-ci montre à quel point elle est à même de se saisir de la complexité des enjeux de l'aménagement. Les projets qui en découlent inventent de nouvelles façons de fabriquer le territoire. Le CAUE intervient alors comme médiateur pour faciliter le dialogue et aider à la dynamique de projet.

• Evry - Participation aux travaux de l'Atelier de Travail Urbain du quartier du Village (ATU Pastré).

• Saint-Chéron - Accompagnée par le CAUE 91, la ville propose aux habitants de se rencontrer autour de sujets qui les concernent tous : énergie, déchets, eau... : « les cafés Saint-chéron ».

• Association départementale des gens du voyage (ADGVE) - Action de sensibilisation à l'environnement des habitants du chemin du Vieux Pavé à Brétigny-sur-Orge, dans une démarche participative et expérimentale. Co-conception d'un espace commun avec l'association « No mad's Land » et mise en place d'ateliers de jardinage avec les enfants.

• Communauté d'agglomération des Lacs de l'Essonne - Dans le cadre des « 15 projets pour 2015 », lancement de la démarche contributive et assistance à l'animation des réunions publiques.

Assistance architecturale et paysagère aux particuliers

Le CAUE dispense gratuitement des conseils aux personnes qui désirent construire, réhabiliter ou agrandir leur habitation, sans se charger de la maîtrise d'oeuvre.

Les huit CAUE d'Île-de-France ont par ailleurs mis en place des fiches abécédaires afin d'aider les candidats à toutes les étapes de leur projet. Ces fiches sont disponibles sur www.urcaue-idf.fr, et peuvent être librement mises en lien sur les sites des communes qui le souhaitent.

L'équipe du CAUE, qui compte quatre paysagistes, délivre également des conseils pour aménager les jardins privés dans le rapport à la maison, à la rue, au voisinage et à l'ensemble de la commune pour favoriser notamment la biodiversité.

• Lycée Île-de-France - Conseils du CAUE pour un projet mur végétal et éco-construction au lycée agricole d'Igny.

Succès d'une démarche expérimentale

« Zones humides : l'agglomération des Lacs de l'Essonne récompensée »

La réhabilitation des berges des lacs de Viry-Châtillon et de Grigny, qui a remporté le prix du ministère du Développement durable dans la catégorie « restauration de carrières et sites industriels», est le fruit d'un processus participatif innovant, associant agents communaux, habitants et étudiants de l'école du paysage de Versailles.

Ce territoire morcelé, aménagé depuis les années 50 par projets successifs, est aujourd'hui observé à partir de sa géographie, de son patrimoine vivant et construit.

Le CAUE 91 accompagne ce projet depuis 2009, en travaillant sur les liaisons douces et en défendant la nécessité de créer une complémentarité entre les considérations écologiques, paysagères et d'usages. A partir des « 15 projets pour 2015 » proposés par les paysagistes du collectif Coloco, le CAUE 91 a organisé des parcours le long des corridors écologiques de ce site remarquable.

>> L'article est disponible en intégralité dans la lettre d'actualité #01

4 - A l'échelle du département, de la région et des services déconcentrés de l'état

Le CAUE organise une veille et un suivi des lois en préparation sur ses domaines de compétences. Celles concernant l'urbanisme évoluent dans une fréquence singulièrement accélérée ces dernières années, et nécessitent un accompagnement fort des collectivités et des citoyens dans leur mise en œuvre.

Engagé dans un programme d'actions prioritaires concerté avec le Conseil général, le CAUE apporte son expertise autour de trois grands objectifs portés par le département :

1 • Contribuer à l'amélioration du cadre de vie et du quotidien des essonniens par la protection et la valorisation des paysages urbains, naturels et des espaces publics.
Par cet objectif, se poursuivent notamment les travaux engagés autour de la connaissance et de la reconnaissance des paysages essonniens afin qu'ils participent pleinement de la qualification des projets d'aménagement des collectivités territoriales, avec notamment la prise en compte de la richesse apportée par la proximité entre ville et espace rural.

2 • Favoriser une urbanisation plus respectueuse du territoire et de ses ressources, pour lequel l'objectif de conception de la ville durable est pleinement recherché, favorisant la fabrication de la ville sur elle-même, le maintien de l'activité agricole notamment dans les zones urbaines et péri-urbaines. Le développement d'une économie de proximité non délocalisable, est immédiatement convoqué par le soutien des filières locales, les circuits courts et une agriculture respectueuse de son environnement.

3 • Renforcer la cohésion sociale et territoriale, en favorisant pour chacun la connaissance du territoire, de son cadre de vie, et des enjeux dans la diversité des besoins des Essonniens.
Les travaux avec le service Culture du Conseil général prennent ici pleinement leur place autour de la connaissance et de la reconnaissance du patrimoine du XX^{eme} siècle . Après le montage d'une première journée en septembre 2012, autour du patrimoine logements notamment celui des Grands ensembles, le CAUE participe avec les partenaires, au montage d'une seconde journée dont la thématique retenue, pour 2013, sera le patrimoine industriel de l'Essonne.

Aménagement durable des territoires

Le CAUE trouve naturellement sa place auprès de tous les acteurs du cadre de vie pour répondre aux enjeux majeurs de notre temps : la lutte contre le dérèglement climatique, l'étalement urbain et la consommation des terres agricoles, la préservation de la biodiversité, le développement des énergies renouvelables.

De par leur pratique de travail en commun depuis près de 20 ans, les CAUE d'Île-de-France mènent des actions et des réflexions à l'échelle régionale, articulant leur connaissance intime des territoires avec les enjeux déterminants du développement de la Métropole, et plus largement de la Région.
C'est l'organisation de séminaires et de colloques sur les équilibres entre urbanisation et maintien des espaces ouverts qui leur permet de s'impliquer sur une étude très locale, avec une maîtrise des enjeux régionaux qui en découlent. A l'inverse, c'est leur connaissance des développements locaux, des besoins, des confrontations entre densification, patrimoine, attentes des particuliers et volontés des élus qui leur permet d'être force de proposition dans les grands enjeux régionaux sans que ces propositions ne soient déconnectées des réalités locales.

Biodiversité, Paysage et Agriculture

• Réseau rural et péri-urbain d'Île-de-France : une visite commune d'experts accompagnée du CAUE, s'est déroulée sur la commune de Pussay, en présence de ses élus. Cette visite test prépare les travaux du groupe apportant les éléments de compréhension et d'information relatifs aux dynamiques locales et régionales concourant à la gestion des espaces ouverts.

• Auprès du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, le CAUE participe au groupe de travail de recollement des données paysages du système d'information sur la nature et les paysages (SINP) et aux réunions nationales d'échanges sur le nouveau protocole, dans le cadre des consultations sur l'actualisation dudit protocole.

• Le CAUE a contribué au Club technique « espaces ouverts » et « biodiversité » de l'Agence d'Urbanisme Essonne Seine Orge (AUDESO).

• Membre du comité de pilotage de l'agenda 21 départemental, il a participé au jury du 7ème appel à projet « Agriculture périurbaine et pratiques agricoles innovantes et respectueuses de l'environnement ».

• Le CAUE poursuit ces mêmes objectifs lorsqu'il est amené à siéger au sein des commissions départementales, à l'appel de la préfecture de l'Essonne en sa qualité de personnalité compétente :
- Commission Départementale d'Aménagement Commercial ;
- Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites ;
- Commission Départementale des Risques Naturels Majeurs ;
- Commission Départementale de Consommation des Espaces Agricoles.

Ville durable - quartier durable

• Ecoquartier : un nouveau label annoncé en Essonne. Invité pour la signature de l'Accord Collectif Départemental sur l'observatoire des loyers, en présence de Madame la Ministre de l'Egalité des Territoires et du Logement, Madame Cécile DUFLOT, le 14 décembre 2012, le CAUE a accompagné la visite ministérielle sur le territoire départemental, dans la découverte des deux éco-

quartiers lauréats de l'appel à projets Essonne Aménagement Exemplaire 2011 : les Docks de Ris à Ris-Orangis, et Clause Bois Badeau à Brétigny-sur-Orge.

• Sous le pilotage du Conseil général de l'Essonne, le CAUE participe aux réunions du comité technique pour la mise en oeuvre du schéma de référence du devenir de la RN7.

• Travaux d'ateliers des services déconcentrés de l'Etat, ou des professions à l'échelle régionale, Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie (DRIEE) :
- Invitation aux travaux de l'atelier territorial « Nord Essonne Hurepoix » ;
- A la Maison de l'Architecture : participation aux travaux de l'atelier organisé par la Région Île-de-France intitulé : « le périurbain et la dynamique métropolitaine » ;
- Le CAUE est également appelé à apporter sa connaissance du territoire et son expertise lors de la concertation sur le projet du Schéma Directeur de la Région Île-de-France.

Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques

Avec le CERTU et le groupe de travail fédéral, participation à la réalisation du guide « Quels espaces publics pour les écoquartiers ? »

Logement et adaptabilité

La question du logement est une question centrale pour l'avenir de notre métropole. Tous les ans, le nombre de logements nécessaires à son équilibre augmente, sans que l'on semble trouver les moyens de faire face à leur mise en chantier.

• Avec les sept CAUE de la Région, le CAUE de l'Essonne organise des séminaires de travail, expositions et soirées débats, et participe à une mission d'expertise d'actions développées notamment dans le pôle de ressources Ekopolis.
Dans le cadre du groupe de travail « Aménagement » d'Ekopolis – un séminaire de travail « Opérations d'aménagement : comment articuler les ambitions sociales et environnementales aux contraintes économiques ? » a été organisé dans l'objectif d'explorer les moyens de maîtrise des coûts de sortie des logements en Île-de-France et ouvrir les perspectives pour de nouvelles ambitions. A partir de quatre analyses d'opérations effectuées en 2012 sur le territoire régional, une quarantaine d'élus, maîtres d'ouvrage et concepteurs de projets urbains franciliens ont ainsi été invités à échanger. La synthèse des échanges est disponible sur le site internet d'Ekopolis.

• Evolution des tissus pavillonnaires : La question du logement était au centre des débats organisés par l'Association Départementale d'Information sur le Logement du Val de Marne (ADIL). Le CAUE a été invité à participer à la table ronde associant les professionnels du logement afin de présenter la démarche Hisser Pavillons, à propos du devenir des tissus pavillonnaires dans le Grand Paris, le 13 février 2013.

• Le logement étudiant : Organisation avec les CAUE d'Île-de-France du séminaire annuel de notre observatoire régional de la qualité architecturale du logement, soutenu par la DRAC Île-de-France sur le thème des logements. Le séminaire a rassemblé soixante professionnels, bailleurs, et communes, au Ministère de la Culture le 24 janvier 2013. Les actes sont disponibles sur le site de l'URCAUE Île-de-France.

• Vieillissement et habitat. Dans le cadre de ses missions d'accompagnement et de sensibilisation, le CAUE a engagé une réflexion sur les pratiques sociales dans l'habitat pour intégrer les personnes âgées.
Les interventions sont pour l'essentiel destinées à accompagner les collectivités et les promoteurs à cette réflexion, en amont des projets de construction et d'aménagement, et à transmettre les savoirs acquis et les expériences en cours, en organisant des visites et des rencontres. Le CAUE entame ainsi un projet fédérateur autour de cette question : « Penser un projet de société, repenser la ville ».

Ce travail sur le vieillissement et l'habitat au territoire essonnien est porté par une équipe pluridisciplinaire et en partenariat avec les associations résidentes de la Maison départementale de l'habitat.

Une première journée de rencontre a été proposée à l'initiative du Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne (CRPVE) et de la Maison départementale de l'habitat (MDH), en partenariat avec l'Association Départementale Information Logement 91 (ADIL), le PACT Essonne et le CAUE 91 : « Du vieillissement à la vieillesse, comment accompagner cette période de la vie ? » avec, Muriel Boulmier, Directrice générale de Ciliopée (entreprise sociale pour l'habitat).

• Le CAUE a également participé aux Assises Départementales de l'Habitat et du Logement le 29 juin 2012 et a répondu présent à l'invitation à la présentation du Plan de cohésion sociale et urbaine à la Maison départementale de l'Habitat, par le Ministre de la Ville Monsieur François LAMY, se retrouvant pleinement dans les objectifs de plus grande proximité nécessaire entre le « social » et « l'urbain ». Cette occasion a été saisie pour la remise d'un exemplaire de la collection " démarche " : « Les Universités de la Ville et de l'Urbanité », réalisée en partenariat avec le Centre Ressource Politique de la Ville en Essonne.

>> collection " démarche " : « Les Universités de la Ville et de l'Urbanité »disponible en version pdf sur www.caue91.asso.fr

*zoom sur

Quel accompagnement du CAUE pour engager la transition énergétique et activer la participation citoyenne ?

La notion de transition énergétique désigne le passage du système énergétique actuel utilisant des ressources non renouvelables d'origine fossile vers un bouquet énergétique basé principalement sur des ressources renouvelables pour la quasi-totalité des activités humaines (transports, industries, éclairage, chauffage, etc...).

La « transition énergétique » implique par ailleurs une transition comportementale et sociotechnique et la responsabilisation de l'ensemble du corps social.

Les plans « Climat énergie », les « agendas 21 », les « bilans carbone », les « PLU » à composante environnementale, les « réglementations énergie » successives concourent à sensibiliser, encadrer et rythmer la mutation nécessaire aux plans économique, social, culturel, environnemental de notre quotidien.
Le CAUE est d'ores et déjà présent dans la dynamique engagée par les collectivités territoriales comme par les particuliers.

Comment le CAUE peut-il servir à engager cette transition, activer la participation citoyenne ?
Sur les bases d'une méthode portée par une équipe pluridisciplinaire qui consiste à :

- **Assurer une collecte** des données relatives aux thèmes soulevés ou aux problématiques énoncées ;
- En amont de l'initiative, **transmettre les savoirs acquis et les expériences en cours**, au besoin en organisant des déplacements, visites et rencontres sur site (Urbanisme archipel en pays Rennais), sans oublier l'analyse critique et la phase de restitution des données aux intéressés et visiteurs de notre portail internet ;
- **Organiser et animer des débats** d'experts et tous autres modes de débats publics (cafés énergie...) favorisant l'approfondissement et la clarification des outils à mettre en œuvre, de planification, de conception, de concertation, d'évaluation...

Et toujours sur notre mode de service à la carte, poursuivre sur demande, **l'accompagnement/conseil de la collectivité publique** sur les temps d'intervention des « porteurs de projets ».

>> Élus et techniciens en visite/formation à Rennes (35)

>> Ballainvilliers, essai solarisation du nouveau quartier

>> Café énergie à Saint Chéron

chapitre 2

transmettre

et décrypter les enjeux du cadre de vie
pour les différents publics

Pour prendre des décisions qui engagent une collectivité sur la longue durée, il ne suffit pas de s'informer : il est important d'apprendre au contact d'autres démarches. C'est là une des spécificités du CAUE, qui vise à faire entendre les récits de celles et ceux qui sont engagés dans des processus innovants, en Essonne et ailleurs. Visites sur le terrain à la découverte des « bonnes pratiques », conférences-débats, projections : de ces rencontres naît un processus d'apprentissage collectif qui crée des projets porteurs de sens. Le palmarès d'Essonne Aménagement Exemplaire (EAE) apporte la preuve qu'il est possible de faire coïncider création architecturale, démarche éco-responsable et exigence démocratique.

Concrètement, quels sont les choix pertinents pour lutter contre la précarité énergétique ? Quelles infrastructures de transports faut-il favoriser pour économiser les ressources, tout en facilitant la mobilité ? Le CAUE de l'Essonne, avec ses partenaires, prend très à cœur la transmission des connaissances auprès de ces différents publics : Les élus, les professionnels, les jeunes...

Beaucoup de nouvelles questions ont surgi récemment dans le débat public : l'impact du réchauffement climatique et l'augmentation du prix des matières premières, notamment de l'énergie, vont avoir de profondes répercussions sur l'aménagement du territoire.

L'équipe du CAUE de l'Essonne est engagée dans un travail de prospective. Territoire à la fois urbain, péri-urbain et rural, le département est situé en première ligne de toutes les mutations que connaît la société française. D'où la nécessité d'anticiper sur les transformations à venir. Un avenir que le CAUE ne voit jamais joué d'avance, tant l'intelligence collective recèle de voies possibles.

1 - Autour de la transition énergétique

La transition énergétique part de l'idée que consommer moins d'énergie et émettre moins de gaz à effet de serre est un moyen d'apprendre à vivre mieux et plus intelligemment ensemble. Cela nécessite de se partager les tâches à accomplir, de tisser les échanges et de coopérer avec les pouvoirs publics locaux.

Le CAUE développe dans ce sens des actions d'accompagnement et de formation du grand public aux enjeux des territoires sur le développement d'une société durable, humaine et solidaire. Les actions proposées s'inscrivent dans les cadres internationaux et européens dans lesquels ces questions se posent de manière globale pour agir localement. Il s'agit de faire de ces défis un levier pour construire un territoire essonnien durable.

• Conseil général de l'Essonne - Réseau climat essonnien et bâtiment durable dans le cadre « Projet CLIMATE ». Participation aux travaux des ateliers.

• Direction Départementale des Territoires de l'Essonne - Assistance au montage du colloque « Un éco-quartier, quel sens pour nos territoires - de la réflexion à l'action » qui s'est tenu le 25 octobre 2012 à Angerville.
Le CAUE a par ailleurs participé aux Rencontres Départementales de l'Habitat 2012.

• Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie d'Île-de-France - Participation à l'atelier territorial dit « Nord Essonne Hurepoix » qui alimente le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE).

• Réseau des CAUE : Cycle de formation « Transition écologique des villes ». Organisation d'une formation au concept « passif », sous forme d'ateliers pratiques suivis d'un atelier sur site à Bruxelles, région capitale les 24 et 25 juin 2013, en partenariat avec l'Association Plate-Forme Maisons Passives.

• CAUE 78 et 91 - Cycle de formation Alternatives durables à destination des élus et professionnels de l'aménagement. Montage et accompagnement d'une formation sur site au Vorarlberg en Autriche « Concevoir autrement pour construire durable aujourd'hui ».

2 - Autour des nouvelles mobilités

Accompagnement des Plans Climat Energie Territoriaux (PCET)

S'intégrer à la réflexion d'un projet du territoire et la mise en perspective des enjeux de son cadre de vie, est une des missions du CAUE.
Connaisseur du territoire essonnien et engagé dans un travail partenarial sur la construction d'un territoire durable, le CAUE participe activement aux ateliers de réflexion proposés par les collectivités, pour la construction et la mise en œuvre de leur Plan Climat Energie Territorial.
Communauté de Communes de l'Arpajonnais
Commune de Dourdan.

LE CAUE valorise les initiatives d'avenir

Fabriquer la ville dans son territoire à partir de ses richesses, de son " déjà-là ", signifie de fait inscrire cette action dans une logique de valorisation globale, prenant en compte l'articulation complexe entre l'habitat, les lieux d'activités, la structure agricole, la voirie, en réponse à des usages sociaux et individuels, dans le respect d'un développement durable et dans une démarche de transmission de ces biens aux générations futures.
Si les notions telles que l'intensité et la complexité urbaines, le " fabriquer la ville sur la ville " sont aujourd'hui acquises, reste la question de comment intervenir sur les tissus existants avec maîtrise.

MOBILITES PARTAGEES

« Les navettes se multiplient comme des petits pains »

Mobi'Val Essonne, navette Europ'Essonne, Agglo'Bus, TAD Sud Essonne : les réseaux de transports à la demande se développent à travers tout le département pour répondre au plus près aux besoins de mobilité des habitants. Ces systèmes, qui se construisent en étroite concertation avec les usagers, sont un des éléments-clés d'un projet de territoire, puisqu'ils dynamisent les échanges économiques à l'intérieur de la zone, renforcent les liens entre les bourgs et contribuent à maintenir l'activité sur place, tout en offrant une alternative crédible à la voiture individuelle.

>> L'article est disponible en intégralité dans la lettre d'actualité #05

« Le covoiturage »

Partager sa voiture pour se rendre au travail chaque jour, pour un déplacement occasionnel ou encore pour partir en vacances : devant l'augmentation continue du prix de l'essence, le covoiturage est la bonne idée qui permet de partager les frais de déplacement. Covoiturer fait aussi baisser le coût écologique de l'automobile.

Si les solutions « low-tech » de ce type se multiplient – un tableau affiché à l'entrée d'une salle de classe, dans le réfectoire d'une usine, à l'entrée d'un colloque, ou lors d'un festival – les nouvelles technologies peuvent aussi faciliter les contacts entre conducteurs et passagers. A l'étranger, plusieurs pays ont adopté des mesures qui encouragent cette pratique.

>> L'article est disponible en intégralité dans la lettre d'actualité #04

3 - Autour des patrimoines bâtis

Ensembles urbains souvent décriés, patrimoine mal connu et moins encore re-connu comme un patrimoine, témoin de la production architecturale contemporaine, celui du logement du XX^{ème} siècle est entré depuis plus de 10 ans dans le XXI^{ème} siècle. Une évidence, et pourtant les interventions dont il fait l'objet montrent trop souvent une méconnaissance préjudiciable à la qualité de vie de ses habitants.

Donner des clés de lecture pour mieux le comprendre, le regarder autrement et ainsi le prendre en compte, en valorisant par la même occasion ses habitants, forme l'ambition de nos interventions sur ce « déjà-là ».

• Conseil général de l'Essonne - Sur une initiative du Service Culture, avec le Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne, la Maison de Banlieue et de l'Architecture, et l'Association CINEAM, montage et animation d'un colloque le 25 septembre 2012 « Un Patrimoine du XX^{ème} Siècle à (RE) connaître ». Cette journée consacrée à l'architecture et l'urbanisme des Grands Ensembles inaugure un cycle « patrimoine XX^{ème} siècle ».
Ce cycle proposera en septembre 2013 une journée sur le patrimoine industriel.

• Maison de banlieue et de l'architecture - Organisation d'une balade « à deux voix » à partir de l'exposition « Ponts et Ouvrages d'art en Essonne », pour découvrir l'aqueduc de la Vanne dans son site, sur le territoire de la Communauté d'Agglomération des Lacs de l'Essonne et rédaction de deux articles dans le catalogue de l'exposition.

>> Présentation de la Maison de banlieue et de l'architecture dans la lettre d'actualités #02

• Comité du Tourisme de l'Essonne. Réalisation en cours de la 2ème édition du « guide Balades en Ville en Essonne » avec pour fil conducteur la découverte du patrimoine contemporain et du XX^{ème} siècle.

• 3F : Les opérations de ce bailleur ont été lauréates de l'appel à candidatures Essonne Aménagement Exemplaire en 2011. La dynamique engagée se poursuit à travers le projet « La nature en ville ». Le groupe 3F se mobilise sur un enjeu majeur de qualité de vie en milieu urbain, et lance une opération pilote sur la commune de Soisy-Sur-Seine. Le CAUE accompagne le bailleur dans sa méthodologie de projet.

>> Lettre d'actualité #03 : article « Parcours de vies : deux docs pour un débat sur les manières d'habiter »

• Maison des Jeunes et de la Culture, Villebon-sur-Yvette. Le CAUE a pris part à l'animation d'un bar des sciences sur la ville : « Nouvelle urbanité dans une perspective de respect et de partage du territoire ».

• La Maison de l'architecture en Île-de-France, invitation : à l'atelier Île-de-France 2030 organisé par la Région Île-de-France sur le thème « Le périurbain et la dynamique métropolitaine ».

RE-CONNAITRE LE PATRIMOINE DU XX^{ÈME} SIÈCLE

« Le Grand ensemble de Massy, patrimoine méconnu du XX^{ème} siècle »

Quelle a été la place du grand paysage, de l'espace public, au moment de la conception du grand ensemble Massy-Antony ? Quelle sera demain la place de la biodiversité au cœur des nouveaux projets urbains ? C'est en arpentant le territoire le 25 septembre 2012 en compagnie d'habitants, d'historiens, des décideurs et des aménageurs qu'apparaît l'organisation d'ensembles de logements, groupés autour d'espaces collectifs généreux, desservant les équipements de proximité, mais aussi les grands équipements de la commune élargie : écoles, stades, hôpital, opéra-théâtre, commerces, parc urbain, pièces d'eau. Des lieux de vie que cette journée de déambulation a permis de regarder d'un œil neuf, pour mieux aborder l'avenir de ce quartier récemment rebaptisé Massy-Opéra.

>> L'article est disponible en intégralité dans la lettre d'actualité #03

*zoom sur

Essonne Aménagement Exemplaire

L'Essonne, un labo pour de nouvelles pratiques en aménagemment

En 2013, Essonne Aménagement Exemplaire (EAE) a su attirer plus de partenaires, plus de candidats. Cette troisième édition, portée par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement et la Direction Départementale des Territoires de l'Essonne illustre bien le dynamisme des acteurs de l'aménagement du département.

Le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, l'Ordre des architectes Île-de-France et l'Association Terre de Liens ont rejoint cette année la démarche EAE. La diversité des points de vue font la richesse des débats. La réussite de cette édition tient aussi à la complémentarité et à la complicité des différents acteurs institutionnels et la variété des projets présentés en est bien le témoin.

L'urbanisme est un champ de plus en plus complexe et les enjeux liés au développement durable ont un impact fort sur l'évolution des pratiques. Les modes de réflexion, de construction et de réalisation apparaissent à travers les projets candidats en pleine mutation. Le nombre toujours plus important de candidatures et les vingt lauréats choisis par le jury de partenaires démontrent la vitalité et l'intérêt des démarches à l'œuvre !

Faire ensemble et tisser les compétences de chacun pour imaginer un processus de projet : La société civile prend toute sa place comme nouvel acteur de l'aménagement que ce soit en amont ou pendant l'élaboration de la démarche. Le projet devient alors une collaboration entre maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et maîtrise d'usage. Particuliers, associations, acteurs du monde de l'agriculture, de la culture, de la santé, étudiants... ont répondu à l'appel à projet et ces différents profils reflètent le dynamisme de la société civile engagée dans les questions d'aménagement.

L'espace public est exprimé comme la scène de ces implications citoyennes. Des projets liés à l'agriculture ou à l'espace naturel recomposent des territoires. Vivre ensemble, tisser l'urbanité, retrouver des liens intergénérationnels passent par ce réinvestissement et réenchantement de l'espace public et partagé.

Plus d'économie et plus d'écologie. Des collectivités locales prennent leur destin en main en transformant leur patrimoine construit et naturel pour alimenter des dynamiques sociales. Elles imaginent leur évolution au service de leur population tout en luttant contre l'étalement urbain.

Cette troisième édition est aussi la traduction des grands enjeux métropolitains de solidarité territoriale et liés à la transition énergétique. Tous les projets déclinent ces nouveaux paramètres chacun à leur façon en lien avec leur histoire et leur environnement. L'intensification urbaine est l'occasion de réévaluer des territoires à proximité des transports ou d'augmenter la palette d'offre de logement au sein du tissu pavillonnaire initiant ainsi de nouvelles mixités.

Le département de l'Essonne, par la variété et la richesse des situations qu'il offre et donne à voir à travers EAE #3 peut ainsi, sans complexe, se revendiquer comme un « laboratoire » des nouvelles pratiques d'aménagement !

Cette édition a fait l'objet d'un tiré-à-part, inséré dans le magazine EK de juin 2013, partenaire de la démarche.

>> Le palmarès de l'édition a été diffusé lors du forum « EAE #3 - l'Essonne un labo pour de nouvelles pratiques en aménagement » le 4 juin 2013.

>> Vote des professionnels pour l'EAE #3

4 - Autour de la participation des habitants

Le CAUE de l'Essonne, que ses missions de conseil mettent en contact permanent avec les citoyens, est fermement convaincu de l'utilité d'écouter les demandes venant des habitants. C'est de l'analyse fine des besoins qui s'expriment sur le terrain et de la diversité des points de vue que naissent des projets d'utilité sociale. Dans l'accompagnement pas à pas des élus dans leurs projets d'aménagement, l'équipe du CAUE exerce un rôle de médiateur.

Multi-publics

Le partage de la connaissance, la co-expertise font dorénavant partie du quotidien des CAUE.

Différentes démarches sont le reflet de ce positionnement où chacun est considéré comme une ressource potentielle : solliciter un public de jeunes, par exemple, pour élaborer la visite d'un quartier en mutation pour les journées du patrimoine ou interroger des acteurs du territoire qui élaborent des projets à partir de l'économie sociale et solidaire. La mise en réseau étant le meilleur moyen de faire essaimer les questionnements et les savoirs.

La démarche d'Agenda 21 du département, à laquelle participe activement le CAUE, est bien le reflet de cette dynamique - Concilier les trois sphères : économique, sociale, environnementale, du développement durable dans les pratiques quotidiennes liées à l'aménagement en s'appuyant sur les expériences en cours.

• PARTICIP'action - En 2011 2012, le CAUE 91 organisait un cycle de rencontres sur le terrain avec des acteurs porteurs d'initiatives dans des domaines aussi différents que l'habitat, l'insertion, l'agriculture, l'organisation du travail, autant d'initiatives qui opèrent la transformation progressive des territoires. Dans le prolongement de ce cycle de rencontres, le CAUE a organisé le 5 février 2013 un forum « Particip'action, territoires solidaires et utilité sociale » autour de la thématique de l'utilité sociale des organisations avec la participation de l'Atelier, de la Chaire d'Economie Sociale et Solidaire de Marne-la-Vallée et de l'Atelier d'Architecture Autogérée.

• Jeunes balades urbaines - Elaboré et co-piloté avec la Maison de Banlieue et de l'Architecture et le Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne, ce projet inaugure un partenariat avec la mission locale Nord-Essonne. Il consiste à mobiliser un groupe d'une dizaine de jeunes de 18 à 25 ans et de travailler avec eux sur la connaissance du quartier du Noyer Renard à Athis-Mons, en partant de leur expertise sur ce quartier pour les amener à conduire des balades urbaines lors des journées européennes du patrimoine au mois de septembre 2013.

>> Portrait de Philippe Brousse, Directeur de la Mission locale Nord Essonne dans la lettre d'actualité #06

• Communauté d'Agglomération du Val d'Orge - Participation à la table ronde « Paroles d'entrepreneurs - Quotidien et utilité sociale : utopie réaliste ? », dans le cadre du Mois de l'Economie Sociale et Solidaire.

• SORGEM - Conseils pour le fonctionnement de la maison de l'écocitoyenneté au sein de l'écoquartier Clause Bois Badeau à Brétigny-sur-Orge .

Les jeunes publics

Le CAUE 91 mène deux actions pédagogiques auprès du jeune public essonnien (de 3 ans à 18 ans), afin de le sensibiliser à l'architecture, à l'environnement, au paysage et au patrimoine.

• Architectes et Paysagistes dans les classes - De plus en plus d'inscriptions d'enseignants en Essonne pour une intervention dans leur classe... Cette action des CAUE d'Île-de-France est relayée par chaque CAUE dans son département avec le soutien de ses Académies.
Elle a pour but, à travers les interventions de professionnels dans les classes, de sensibiliser le jeune public aux métiers d'architecte et de paysagiste à travers l'intervention d'un professionnel. Elle offre également un panorama de l'actualité architecturale et urbaine sur l'environnement proche des établissements scolaires. Plus de 35 classes (de l'école élémentaire au lycée) ont pu ainsi en bénéficier cette année en Essonne, soit plus de 1000 élèves.

• Les enfants du Patrimoine - Cette année, les Enfants du Patrimoine ont fêté leur 10 ans ! Cette action est organisée par les CAUE d'Île-de-France (URCAUE) et la DRAC d'Île-de-France.
Pour ce dixième anniversaire, les partenaires ont imaginé un concours : « Flash ton patrimoine » pour encourager les enseignants à questionner avec leurs élèves cette notion complexe du patrimoine. Résultats le 25 juin 2013.

EN MILIEU SCOLAIRE

« Le lycée Saint-Nicolas d'Igny accueille un paysagiste dans sa classe »

Construire des maquettes, aller sur le terrain pour analyser les évolutions du paysage, suivre un chantier,ou concevoir un espace vert : grâce à l'opération « Architectes et paysagistes dans les classes », les élèves essonniens nouent un dialogue direct avec des professionnels de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.
« Nous travaillons sur les perceptions, visuelles, auditives et même olfactives. Les adolescents aiment sortir de la classe et observer la réalité concrète », raconte Marie-Hélène Herry, enseignante au lycée horticole d'Igny, qui a reçu a reçu Clément Briandet, paysagiste au CAUE91 dans sa classe. La rencontre avec un professionnel permet de sortir des sentiers battus en employant des méthodes pédagogiques inhabituelles : « Le paysagiste a demandé aux lycéens, qui travaillaient deux par deux, de se mettre dos à dos : un élève décrivait ce qu'il voyait, l'autre transcrivait, à l'aveugle, ce qu'il entendait ».

>> L'article est disponible en intégralité dans la lettre d'actualité #03

5 - Autour de la biodiversité, des paysages et de l'agriculture

Comment prendre en compte les valeurs paysagères partagées issues du Guide des paysages pour penser autrement l'aménagement ?

• Guide des Paysages urbains et naturels de l'Essonne - C'est une étude départementale commanditée à l'Agence Folléa-Gautier, par la Direction de l'Aménagement et du Développement du Conseil général accompagnée par le CAUE 91 tout au long de son élaboration. Cette étude, téléchargeable sur le site internet du CAUE 91, est conçue comme un outil dynamique au service de tous les acteurs du territoire. Depuis sa sortie, le CAUE 91 fait la promotion de son approche du paysage comme une entrée dynamique qui permet de projeter urbanisation et vivre ensemble simultanément. La mise en débat des objectifs du Guide des Paysages urbains et naturels de l'Essonne est à l'œuvre lors de rencontres in situ (promenades urbaines) et en salle (ateliers urbanisme et paysage) sur des territoires à enjeux.

• Avec le Triangle Vert des Villes Maraîchères du Hurepoix, le CAUE a engagé depuis plusieurs années un travail de valorisation des démarches concourant au maintien d'une agriculture péri-urbaine. Cette année, un diagnostic prospectif sur les lisières des espaces agricoles est engagé. Il a pour objectif de partir de situations concrètes pour donner des outils de réflexions sur la transition entre le projet agricole et le projet urbain. Le CAUE a dans ce cadre suivi le travail de 4 étudiants en dernière année de diplôme d'ingénieur agronome.
Les travaux sur les lisières agricoles forment par ailleurs l'objet des rencontres avec l'Agence des Espaces Verts de la Région Îl-de-France.

• Semaine Agriculture et Paysage de la Fédération Nationale des CAUE - Pour la participation à la troisième édition de la semaine Agriculture et Paysage, le CAUE de l'Essonne a choisi de mettre en avant son accompagnement fidèle au Triangle Vert des villes du Hurepoix, qui a fêté ses 10 ans le 17 mai 2013. À cette occasion, c'est au cœur de la brasserie de Monsieur François OCHS, que se sont retrouvés les représentants des partenaires du projet : agriculteurs, villes et président de l'association Brasserie artisanale de Marcoussis.

• Images d'avenirs en Essonne - Du regard à la parole : espace/projet/territoire. Dans la suite des échanges de l'Atelier international du Grand Paris (AIGP), entre avril 2011 et mars 2012, le CAUE de l'Essonne s'engage dans une démarche d'enquête photographique associant les témoignages des acteurs des six territoires invités à cette occasion.

L'objectif est de recueillir et donner à voir au plus grand nombre des démarches de projet qui s'élaborent aujourd'hui en Essonne, sur des territoires qui ont en commun d'offrir la possibilité d'imaginer et d'initier des démarches et des actions nouvelles, voire alternatives.

FILIERES LOCALES

« Dans le sud-Essonne, à la rencontre de trois producteurs passionnés »

Francisco De Oliveira, tailleur de grès, Nicolas Dufour, producteur de chanvre, et Mikaël Morizot, cressonnier, en pratiquant des métiers que l'on croyait oubliés, façonnent les paysages du sud-Essonne.
Des structures de soutien se mettent en place, comme Chanvre Avenir, créé en mai 2011 avec neuf agriculteurs, dans le cadre d'un « programme leader » porté par le Parc Naturel Régional du Gâtinais français. Mais beaucoup reste à faire pour assurer la viabilité de ces trois filières : le grès français est moins compétitif que celui qui vient d'Inde ou de Chine, le chanvre cultivé localement n'a pas encore de filière de transformation à proximité et les cressonnières, culture traditionnelle du sud-Essonne, tendent à disparaître.
Alors qu'en France le coût écologique, économique et social global, notamment lié au transport des marchandises sur de très grandes distances, n'est généralement pas pris en compte dans les politiques d'achat, certaines régions européennes, comme le Vorarlberg en Autriche, n'hésitent pas à adopter des cahiers des charges favorisant les filières locales.

>> L'article est disponible en intégralité dans la lettre d'actualité #04

*zoom sur

Le paysage, outil de planification

Le Guide des Paysages urbains et naturels de L'Essonne, un regard prospectif sur les paysages de notre département

Depuis 2011, date de la sortie du Guide des Paysages urbains et naturels de l'Essonne, le CAUE coordonne et diffuse cette étude de paysage singulière réalisée par l'Agence Folléa Gautier paysagistes et commanditée par la Direction Aménagement et Développement du Conseil général de l'Essonne.

Le CAUE a orienté l'étude pour qu'elle soit à la fois un révélateur de la richesse paysagère départementale et un guide en matière d'aménagement et de développement. L'objectif commun étant que cette étude devienne un réel outil d'expertise, technique et prospectif sur les paysages en essonne.
Le Guide des Paysages urbains et naturels de l'Essonne reflète à la fois le socle riche de diversité, les faits urbains complexes du département et les enjeux de notre territoire métropolitain.

En partenariat avec l'association Promenades Urbaines et le Conseil général, le CAUE a organisé un cycle de trois parcours en 2012 intitulés : Parcours-Echanges-Paysages. Ces parcours issus du Guide ont permis de confronter les points de vue et d'échanger in situ sur les transformations et mutations des paysages. Un premier parcours à Orly " Promenade aéroportuaire " a été l'occasion de découvrir le paysage de la plateforme et d'interroger le rôle des lisières et leur capacité à renouer le lien entre l'aéroport et la ville. Un second en centre Essonne " 1001 questions sur le plateau du Centre Essonne " nous a mené à la découverte des profondeurs de champs du Plateau Centre Essonne. Ce territoire en pleine mutation fait partie des ensembles cultivés majeurs du Nord Essonne. Le troisième en Sud Essonne intitulé " 3 rencontres / 3 produits / 3 Paysages " a été une rencontre d'acteurs engagés qui participent au développement économique du territoire. Connaître le Sud Essonne, c'est avant tout connaître ceux qui y vivent et qui y travaillent !

L'arpentage, conçu comme un atelier en plein air, a permis d'évaluer collectivement les enjeux des territoires et d'imaginer des scénarios d'évolution. Lors de ces parcours, le CAUE a pu collecter et faire émerger avec un large public de professionnels de l'aménagement et acteurs du territoire un certain nombre de thématiques « paysage ». L'outil a pris tout son sens et est alors devenu un témoin de l'intérêt de la question du paysage en Essonne.

Lors de la restitution de ces parcours, la question mise en débat a souvent été celle du projet de développement communal à l'aube d'un nouveau SDRIF. Pour cela, le CAUE 91 propose de poursuivre les échanges lors d'un atelier de travail autour de l'interaction entre urbanisme et paysage dans les projets communaux et dans leur traduction réglementaire. L'atelier, nommé « Urbanisme et Paysage » se veut être un moment de recherche ouvert aux communes qui le souhaitent afin de tenter de répondre localement aux questions métropolitaines.

>> Pôle d'Orly - 22 mars 2012

>> Plateau Centre-Essonne - 7 juin 2012

>> Sud Essonne - 6 décembre 2012

>> Restitution des parcours - 21 février 2013

chapitre 3

CAUE ESSONNE
conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement
La transition écologique des villes
RES'AUE
zoom sur

diffuser

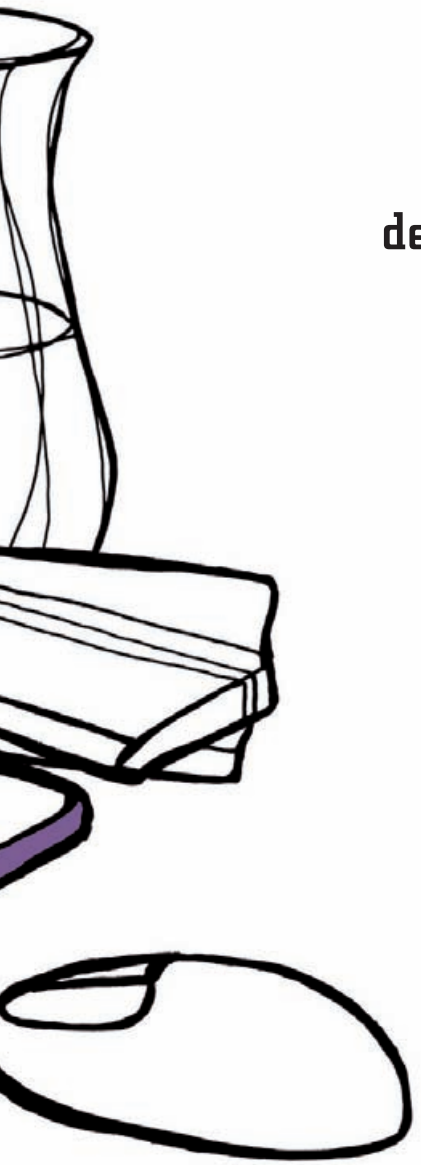

aux professionnels de l'aménagement

des démarches exemplaires et une veille facile d'accès

Pas facile, même pour les professionnels, de se repérer dans le maquis des nouvelles réglementations en matière de construction, d'urbanisme et d'environnement ! Dans un univers sans cesse changeant, le CAUE de l'Essonne opère comme une véritable boîte à outils. En offrant une veille thématique et une large sélection documentaire à la fois sur son site Internet et dans ses locaux à Evry, le CAUE permet aux acteurs de l'aménagement d'identifier les grands enjeux, pour agir en connaissance de cause.

Le CAUE de l'Essonne participe au portail documentaire francilien RES'AUE, qui offre un espace collaboratif personnalisé permettant d'effectuer des recherches par thème ou par espace géographique, de consulter des revues de presse, et de suivre l'actualité éditoriale de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Engagé dans une démarche prospective de repérage des évolutions urbaines et paysagères, le CAUE édite aussi chaque année des publications qui visent à faire connaître des méthodes innovantes et souvent reproductibles sur d'autres territoires : c'est la collection « Démarches ».

En 2012-2013, le cycle de rencontres Particip'action sur les initiatives solidaires qui transforment les façons de produire, de consommer et d'habiter en Île-de-France a donné lieu à l'édition d'un livret, accompagné d'un DVD. La transformation d'un espace vert ordinaire en jardin collectif expérimental a également donné lieu à l'édition d'une brochure retraçant toutes les étapes de l'aventure.

Le CAUE co-organise des expositions qui permettent de découvrir des réalisations exemplaires et d'en comprendre les principaux facteurs de réussite : ainsi les lauréats 2011 de l'appel à projets Essonne Aménagement Exemplaire (EAE) ont pu être vus par un large public de professionnels de l'aménagement, qui ont constaté l'importance de leur implication au service de dynamiques qui dépassent le projet lui-même.

1 - Informer in situ

Le centre de documentation

Par ses missions, son expertise, son réseau de partenaires, sa connaissance du territoire, le CAUE constitue une ressource. Au contact des attentes et des interactions des décideurs, habitants et usagers, concepteurs et techniciens, ancré dans la réalité locale, le CAUE est une plateforme de découvertes, échanges, rencontres, de capitalisation au service d'usages et d'un aménagement durable des territoires.

Dans ce cadre, le centre de documentation participe à l'alimentation de cette ressource pour permettre à tous d'accéder à une approche pluridisciplinaire, de s'approprier les observations, la connaissance du territoire. Les outils développés participent à la compréhension des transformations à l'oeuvre dans notre société et remplissent ainsi nos missions de conseil, de sensibilisation et d'information.

Le centre de documentation diffuse l'information couvrant les domaines de l'AUEP (Architecture, Urbanisme, Environnement et Paysage) à destination de l'équipe du CAUE et l'assiste lors de ses travaux d'études, actions de formation, de sensibilisation ou d'information. Il accueille également un public externe, sur rendez-vous, et depuis décembre 2012, ouvre un accès à tous ces publics avec RES'AUE.

Pour faciliter l'accès à l'information, le catalogue du CAUE 91 est désormais en accès libre depuis le site du CAUE. Ce catalogue, intégré à **RES'AUE, l'espace documentaire des CAUE d'Île-de-France**, permet d'interroger et consulter les ressources disponibles en Essonne mais également sur l'ensemble de la région Île-de-France. RES'AUE offre donc à tous un point d'accès unique à l'information détenue par les sept CAUE franciliens et le centre de ressources Ekopolis. RES'AUE permet d'effectuer des recherches, d'accéder à l'information via différents services (recherche simple et avancée, alertes, flux RSS, sélections de ressources, etc...) et produits documentaires élaborés par les documentalistes des CAUE (dossiers documentaires thématiques). Un thésaurus géographique a été construit à l'échelle régionale et intégré au portail documentaire afin d'effectuer des recherches géographiques (entités administratives, géographiques, quartiers, lieux dits, etc...). RES'AUE offre la possibilité à tout utilisateur de personnaliser son accès à l'information grâce à la création d'un compte utilisateur.

Cet outil collaboratif met l'usager au cœur des services offerts par les centres de documentation et devrait l'inciter à interagir avec eux, et à éventuellement produire des contenus ou à les enrichir.

>> http://www.caue91.asso.fr/RES-AUE.html

Lycée Robert Doisneau à Corbeil-Essonnes : Préparation d'un cours « Ville et Paysage, de la cité-jardin à l'écoquartier » avec une enseignante «Histoire des Arts» , pour des élèves de Terminale. Identification des personnes ressources dans le réseau CAUE, références bibliographiques...

Les expositions du CAUE 91

Trois expositions sont disponibles pour consultation ou prêt :

- Essonne Aménagement Exemplaire - les lauréats de l'appel à projet Essonne Aménagement Exemplaire 2011, sont mis à l'honneur au travers d'une exposition itinérante, composée de 12 panneaux ;
- Essonne Aménagement Exemplaire édition 2013, 12 panneaux ;
- Identités remarquables : Exposition présentée à la Maison de l'Architecture dont l'inauguration a rassemblé plus de 150 personnes (du 30 mai 2012 au 14 septembre 2012).

2 - Les publications

La collection "Démarches" :

Le CAUE de l'Essonne poursuit sa collection de recueil d'expériences reproductibles qui s'enrichit de deux nouveaux titres :

- « Un jardin en chantier : transformer un espace vert ordinaire en jardin expérimental » ;
- Particip'actions : des initiatives solidaires qui transforment le territoire » (accompagné d'un DVD).

Enchanter le jardin en chantier : une aventure qui s'écrit pas à pas !

Expérimenter pour transformer un espace vert ordinaire en jardin écologique

A l'heure où les trames bleues et vertes font leur apparition dans les documents d'urbanisme, le CAUE publie un nouvel ouvrage dans sa collection 'démarches' sur la transformation d'un espace vert ordinaire en jardin expérimental. A travers cette collection, le CAUE choisit de restituer en les analysant des actions expérimentales afin que chacun puissent s'en saisir.

>> Le cahier "Démarches" est téléchargeable sur www.caue91.asso.fr

3 - Les ressources en ligne

Le site internet

Véritable outil de transmission des informations et des savoirs, le site internet du CAUE a connu quelques évolutions afin de le rendre attractif et interactif :

- Mise à disposition de tous ses publics d'un lien avec RES'AUE ;
- Création d'un site spécifique pour l'opération Essonne Aménagement Exemplaire et son jury public (2800 votes au 27 mai 2013) ;
- Simplification de la page d'accueil mise à jour par quinzaine dans une ligne graphique qui se confirme ;
- Présence plus forte sur les réseaux sociaux.

Les bibliographies :

Des outils sont proposés au public lors de nos manifestations (dossiers synthétiques, bibliographies, tables d'ouvrages et revues, etc...).

La lettre d'actualité bimensuelle

5 rubriques (un événement, un portrait, un lieu, une ressource, un parcours) pour enrichir tous les deux mois, l'approche de l'AUE en Essonne.

Le calendrier

Depuis Janvier 2013, le CAUE 91 propose dans un calendrier trimestriel le programme de ses événements et formations.

Les vidéos

Pour partager les visites et parcours à la découverte du territoire et de ses acteurs.

Les publications, vidéos ou touts autres documents réalisés par le CAUE sont dorénavant accessibles via RES'AUE.

4 - Des outils globalisés à l'échelle de l'Île-de-France

Le web ressources-communication

Un groupe « ressources » de l'Union régionale des CAUE d'Île-de-France travaille à l'élaboration de l'ensemble des ressources destinées aux CAUE de l'Union régionale, notamment l'ABCdaire et le portail documentaire RES'AUE. Un groupe communication permet une mise en cohérence à l'échelle régionale.

L'ABCdaire

Cet outil, accessible depuis le site de l'Union régionale des CAUE d'Île-de-France, est destiné à répondre aux questions les plus fréquemment posées par les particuliers, aux architectes et paysagistes conseillers des CAUE. Les fiches constituant cet ABCdaire sont régulièrement mises à jour et enrichies.

Parmi les dernières mises à jour, nous trouvons par exemple :

- le compostage ;
- les nouveaux labels ;
- les taxes d'urbanisme.

Elles apportent des conseils pratiques en matière de construction et de cadre de vie.

Les observatoires

Développé en partenariat par plusieurs CAUE, l'Observatoire CAUE de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage, est accessible en ligne. Ce site internet (www.caue-observatoire.fr), développé à l'échelle nationale, propose un outil commun de recensement et d'analyse de la production architecturale, urbaine et paysagère. Le CAUE 91 participe à l'alimentation de cette base de réalisations. Ces réalisations sont décrites dans des fiches. Ce projet inter-CAUE est :

- un outil de référence sur la production architecturale, urbanistique et paysagère d'un département ;
- un outil de mémoire et de connaissance ;
- un outil de conservation, de diffusion (fiches exemples, guides de visites, illustrations).

Les recherches sont possibles à partir de différents critères (type de réalisation, département ou région, maître d'œuvre, maître d'ouvrage, année de réalisation).

Au niveau régional, l'Observatoire de la qualité architecturale du logement présente une collection argumentée d'opérations pouvant faire référence. Le travail de recensement et d'analyse des opérations retenues sert de base à l'organisation d'un séminaire annuel réunissant professionnels et chercheurs.

chapitre 4

Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse
Parc naturel régional du Gâtinais français
SYNDICAT DE L'ORGE
audeso
LE TRIANGLE VERT
Essonne
LE CONSEIL GÉNÉRAL
UME 91
CAUE ESSONNE
ekopolis
CAUE 78
CAUE
FÉDÉRATION NATIONALE
l'Atelier
Île-de-France
terre de liens
SoliCités
BIOSPHÈRE
BRASSERIE ARTISANALE DE MARCOUSSIS
adels
EK

mutualiser

et dynamiser un réseau de partenaires
qui font bouger le territoire

Le CAUE de l'Essonne, situé au cœur de la dynamique territoriale, enrichit constamment son offre grâce au travail en réseau. Faire vivre la transversalité de nos approches engage en effet nécessairement une démarche partenariale soutenue. Le CAUE, souvent le moteur des travaux communs, se positionne comme un animateur qui mutualise les multiples compétences de chacun. Son expertise, qui s'appuie sur une connaissance fine des acteurs du territoire, lui permet de répondre à l'ensemble des questionnements actuels.

Les grands projets qu'accompagne le CAUE convoquent plusieurs échelles, plusieurs publics et plusieurs temporalités qui participent toujours d'une démarche de mutualisation des savoirs et des savoir-faire. Hisser Pavillons ! mobilise ainsi des écoles et des laboratoires de recherche, Essonne Aménagement Exemplaires s'adresse plutôt aux institutions et aux professionnels de l'aménagement, tandis que le cycle Particip'action s'appuyait en grande partie sur les associations et la société civile…

Ce partenariat se déploie prioritairement à l'échelle du département de l'Essonne et au niveau de la région Ile-de-France. Nos partenaires locaux, en premier lieu les collectivités territoriales, les associations, les services déconcentrés des administrations centrales, les professionnels, comme les universités et les écoles supérieures, qu'ils soient du monde de la conception, de la culture, de l'aménagement, de l'agriculture… sont tous engagés dans une démarche de renouvellement des pratiques. Nous les accompagnons quotidiennement dans leurs expérimentations, sachant que les domaines d'action et la diversité des publics du CAUE obligent à mettre l'accent sur la pluralité des approches. Nos partenaires participent pleinement à construire avec nous des projets porteurs de sens, et nous permettent par la richesse des échanges d'élever notre niveau d'exigence.

A travers les formations et les événements publics qu'il organise, le CAUE participe à faire mieux connaître des acteurs qui agissent parfois dans des cercles plus spécialisés.

Le CAUE dynamise et valorise également les partenaires de son réseau « Architecture-Urbanisme-Environnement-Paysage » (AUEP). Ses questionnements quotidiens s'inscrivent également dans une perspective régionale et nationale. Le CAUE de l'Essonne prend toute sa place dans un solide réseau local et national, afin d'amplifier les capacités d'initiative, de mutualiser les connaissances, apportant une valeur-ajoutée au service de l'intérêt général.

Le mouvement CAUE définit son projet sous la forme d'engagements forts au service d'un changement de société intimement lié à la prise de conscience de la nécessité du renouvellement accéléré des défis à relever : environnementaux, énergétiques, climatiques, urbanistiques, démocratiques et sociaux. Il réaffirme tout l'intérêt de « faire ensemble » à toutes les échelles.

1 - Partenaires en Essonne

Collectivités et institutions publiques

La nature de ses missions et les orientations retenues par le conseil d'administration du CAUE nous amènent naturellement à travailler en réseau, à l'échelle du département et au-delà. Institutions, lieux de formations, ordres professionnels, associations, parcs nationaux et régionaux... constituent nos partenaires privilégiés.

Nous sommes mobilisés ensemble, notamment sur des questions relatives à la culture, la qualité architecturale et environnementale, à l'aménagement et l'urbanisme durables.

- Conseil générale de l'Essonne, Maison départementale de l'habitat (MDH), Service départemental d'incendie et de secours de l'Essonne (SDIS), Vivr'Essonne ;
- Région Île-de-France, L'Atelier, Natureparif, Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Energies (ARENE) ;
- Atelier international du grand Paris (AIGP) ;
- Etat : Direction Départementale des Territoires (DDT), Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) ;
- Communautés : Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay (CAPS), Pôle d'Orly, Portes de l'Essonne, Lacs de l'Essonne, Agglo Evry Centre Essonne, europ'Essonne, Sénart en Essonne, Val d'Yères, Vallée de l'Orge aval, Syndicat intercommunal pour l'aménagement de la vallée de l'Yerres (SIAVY) ;
- Parc Naturel Régional : du Gâtinais français, de la Haute-vallée de Chevreuse ;
- Union des Maires de l'Essonne.

Ecoles et Universités

Le CAUE s'engage dans un partenariat de plus en plus important avec les écoles et universités, que ce soit à travers des projets in-situ avec l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles, ou des « recherche-actions », avec les instituts d'urbanisme et les écoles d'architecture pour la démarche « Hissez pavillons ! ».
Ces partenariats renforcent une des particularités des CAUE, se « poser en trait d'union » entre le débat d'idées et la réalité de terrain. Ces partenariats se concrétisent par ailleurs au quotidien par l'accueil de stagiaires et pour la première année d'un emploi en alternance, issus de ces formations.

- Académie de Versailles ;
- Université d'Evry ;
- Université du Temps Libre en Essonne (UTLE) ;
- École Nationale Supérieure de Paysage (ENSP) ;
- École Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles (ENSA-V).

Associations spécialisées

Le CAUE s'est investit aux côtés de nombreuses associations porteuses de projets solidaires et durables. Il est indispensable de participer à ce réseau d'acteurs dynamiques dans les champs qui nous concernent afin d'être en capacité de valoriser ces initiatives et de nouer des liens en transversalité. Que ce soit à propos de la culture, de l'agriculture ou du vivre ensemble, plus que jamais, le CAUE se veut acteur d'un territoire en mouvement. Le réseau de partenaires professionnels et institutionnels, est sollicité, ou nous sollicite, sur de nombreuses actions. Pour tenter de répondre, par des regards croisés, à des questions de plus en plus complexes, des partenariats élargis se construisent naturellement.

Architecture et Paysage

- Ordre des architectes, Union des architectes de l'Essonne, Fédération Française du Paysage ;
- Maison de l'architecture en Île-de-France ;
- Agence d'urbanisme et de développement Essonne-Seine-Orge (AUDESO) ;
- Terres & cites : réunion de présentation mise en place d'un nouvel outil « cartographie interactive et collaborative du Plateau de Saclay et des vallées attenantes » ;
- Promenades urbaines.

Habitats

- Vivr'Essonne ;
- Le PACT Essonne ;
- Planète copropriétés ;
- Gites de France ;
- Association départementale des Gens du Voyage en Essonne (ADGVE) ;
- SoliCités.

CARTOGRAPHIE COLLABORATIVE

« Découvrez la carte interactive et collaborative du plateau de Saclay et des vallées attenantes »

La « carte ouverte » du plateau de Saclay est un outil d'aide à la mobilité et à l'enrichissement de l'espace public, par la connaissance partagée des informations sur les lieux et services concernant le plateau et ses vallées attenantes. Elle en recense sur Internet les ressources pratiques, culturelles, patrimoniales et scientifiques ainsi que les richesses territoriales, agricoles et paysagères. C'est un espace d'échanges et de mutualisation, visant à donner un horizon humain à ce grand territoire agricole, naturel et métropolitain en pleine mutation.

>> L'article est disponible en intégralité dans la lettre d'actualité #04

Culture

- cinéam : Réalisation d'un montage audiovisuel d'une quarantaine de minutes sur le thème du pavillonnaire, à partir d'extraits de films amateurs issus du fonds cinéam tournés par les habitants de ces pavillons ;
- Uterpan ;
- Maison de Banlieue et de l'Architecture (MBDA) ;
- le Cyclop à Milly-la-Forêt ;
- Comité Départemental du Toutisme (CDT).

Agriculture

- Réseau des Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne en Île-de-France (AMAP) : Soirée débat avec la réserve de Biophère sur la thématique des paysages ;
- Association Pour le Plateau Agricole du Centre-Essonne (APPACE) ;
- Terre de Liens : Soirée débat sur la thématique des paysages ;
- Triangle Vert des Villes Maraîchères du Hurepoix

Social

- Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne (CRPVE) ;
- Mission locale Nord-Essonne.

Le CAUE Administrateur et membre actif du réseau

Le CAUE est administrateur de plusieurs associations essonniennes. Il participe en tant que personne morale, à la vie et au dynamisme de ces entités techniques et /ou culturelles :

- Le PACT Essonne ;
- l'Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL 91) ;
- le Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne (CRPVE) ;
- l'Association Promenades Urbaines (membre fondateur) ;
- la Maison de Banlieue et de l'Architecture d'Athis-Mons (MDBA) ;
- l'association CINEAM (récolte et diffusion de films amateurs, témoins de l'histoire de nos territoires) ;
- Terre & Cité.

Le CAUE de l'Essonne – membre actif du réseau national et régional

Un mouvement national

L'appartenance des CAUE à un réseau national qui les fédère, permet au CAUE 91, d'établir des liens, d'échanger des informations, de dialoguer au-delà de leur département et de participer aux débats nationaux sur l'architecture, l'urbanisme, l'environnement.
La Fédération organise pour le réseau et ses partenaires des rencontres nationales, des congrès, des colloques.

Une Conférence Technique Permanente (CTP), composée de directeurs élus par régions, est une force de proposition faisant remonter la connaissance des situations locales, et un outil de gestion des actions communes à l'ensemble des CAUE.

Les commissions et groupes de travail, associant élus et techniciens, approfondissent la réflexion sur différents thèmes du cadre de vie.
Ce sont des lieux d'échanges et de valorisation des expériences départementales et de capitalisation des savoir-faire.

Le réseau s'est mobilisé cette année autour d'espaces de travail et d'échanges concernant la visibilité de nos métiers, notre posture de conseil et de gouvernance originale de nos associations qui portent les missions d'intérêt public.

>> article de la lettre d'actualité #05 « Acte III, décentralisation – parlons en ! »

La vitalité des Universités Permanentes de l'AUE, autour de deux grandes thématiques qui se répondent : « Etalement Urbain- Territoire Durable » et « Agricultures et Paysages » ont mobilisé fortement cette année encore le réseau des CAUE élargi à celui de ses partenaires.

>> Info sur le site www.fncaue.fr

Le réseau à organisé les universités d'été des CAUE, cette années à Dax (40) autour de la thématique : « les défis de l'habiter ».

Un mouvement régional

Les CAUE d'Île-de-France, de leur propre initiative, se sont constitués en Union régionale, de façon informelle depuis une vingtaine d'années, puis sous forme associative déclarée il y a treize ans (2000), anticipant ainsi la question très contemporaine des découpages et gouvernances territoriaux.
Ils élaborent des offres en direction des collectivités territoriales, qui répondent aux enjeux de mutation de leurs territoires ainsi qu'aux évolutions de notre société. Présidée par un des présidents des CAUE qui la composent, c'est à Philippe LAURENT, président du CAUE des Hauts-de-Seine que revient cette tâche.

Trois grands champs de travaux en commun sont ainsi réalisés :

- **Autour des travaux avec Paris Métropole**, à propos de la question récurrente des besoins en logements de notre région capitale.
- **Autour de l'expertise architecturale,** pour ce qui concerne la qualité architecturale des logements, et de l'aménagement et notre participation au Centre de ressources pour la qualité du cadre bâti Ekopolis.
- **Autour de la pédagogie et des actions en milieu scolaire.** L'action « Les enfants du Patrimoine » en partenariat avec l'Education Nationale, et l'action « Les Architectes et les Paysagistes dans les Classes », avec l'Ordre des Architectes, la Fédération Française du Paysage, et l'Education Nationale.

2 - Administration du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Essonne

La structure CAUE est originale. Elle rassemble dans sa gouvernance les élus, les professionnels, les services de l'Etat, et la société civile. Association de conseil, elle est un lieu de débats et d'échanges dont l'objectif est la promotion de la qualité de l'Architecture, de l'Urbanisme, des Paysages et de l'Environnement.

Le CAUE est administré par un conseil constitué de 23 membres. Sa composition est fixée par les statuts définis par décret. Il est constitué de :

Six représentants des collectivités territoriales désignés par le Conseil général
• Edouard Fournier, délégué du Conseil général de l'Essonne en charge des nouvelles technologies., Président du CAUE 91 (réélu le 28 juin 2011) ;
• Claire Robillard, Vice-Présidente du Conseil général, Vice Présidente du CAUE 91 ;
• Thomas Joly, Conseiller général, Vice Président du CAUE 91 ;
• Frédéric Petitta, Vice-Président du Conseil général ;
• Pascal Noury, Maire de Morangis ;
• Jeannick Mounoury, Maire des Granges-le-Roi.

Trois représentants de l'Etat
• Marie-Hélène Leloup, Directrice Académique des Services de l'Education Nationale ;
• Catherine Joanny, Chef du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine ;
• Marie-Claire Bozonnet, Directrice Départementale des Territoires, Secrétaire du CAUE 91, comptant pour l'ex-DDE et ex-DDEA ;

Six personnalités nommées par le préfet, dont les centres d'intérêt ou les travaux sont liés aux problématiques propres aux CAUE
• Laurent Arnoult, Architecte, représentant des Architectes de l'Essonne ;
• Laurent Delage, Représentant de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne ;
• Franck Fauvet, architecte, représentant des Architectes de l'Essonne ;
• Sandrine Zerbib, Directrice de l'Association Départementale pour l'Information sur le Logement ;
• Thierry Laverne, Paysagiste, représentant de Fédération Française du Paysage ;
• Claude Trescarte, Président d'Essonne Nature Environnement.

Six membres élus par l'Assemblée Générale
• Evelyne Bouzzine, Directrice du Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne (CRPVE) ;
• Laurent Hudon, Architecte ;
• Henry Mulsant, Consultant, Trésorier du CAUE 91 ;
• Daniela Pennini, Architecte, Urbaniste ;
• Béatrix Goeneutte, Directrice de la Maison de Banlieue et de l'Architecture d'Athis-Mons ;
• Pierre Marcille, Vice Président de la Chambre d'Agriculture IDF.

Un représentant élu par le personnel, siégeant avec voix consultative
• Béatrice Julien-Labruyère, paysagiste CAUE 91

Des Invités permanents assistent aussi aux séances :
• Pierre Caperaa, Commissaire aux Comptes du CAUE 91 ;
• Jean-Marc Chailloux, Directeur du PACT Essonne ;
• Jean-Claude Houssinot, Géomètre Expert Honoraire, Membre d'honneur ;
• René Kéravel, Expert-comptable du CAUE 91 ;
• Anne-Véronique Vernardet, Directrice Agence d'Urbanisme AUDESO.

Le mandat des administrateurs est de trois ans renouvelable.
Le président du CAUE est élu par le Conseil d'Administration, parmi les 6 élus désignés par le Conseil général.

L'ensemble des adhérents compose, avec les membres du Conseil d'Administration, l'Assemblée générale du CAUE. Les adhérents sont représentés au sein du CA par 6 membres qu'ils élisent tous les 3 ans.
L'assemblée générale se réunit au moins une fois par an sur convocation du président. Elle délibère sur le programme d'actions proposé par le CA. Elle entend le rapport moral et financier qui établit le bilan de l'action du CAUE, vote le budget et approuve les comptes. (article 3 des statuts)

« Nous pensons qu'il n'y aura en France d'architecture et de qualité architecturale que le jour où existera une exigence de la population ...
... Le législateur a voulu que les CAUE soient organisés en association pour marquer qu'il s'agit d'un mouvement libre, qui organisé, soit un instrument d'information, de sensibilisation, de pédagogie et de participation de la population...
... Les CAUE doivent devenir un creuset, un véritable ferment, au plan local ; ils sont la grande chance d'une démocratisation du cadre de vie... »
interview de Alain Gillot, président du conseil national de l'Ordre des Architectes in l'Echo des CAUE n°3 octobre 1978.

3 - L'équipe du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Essonne

Marianne Jeannin - Emilie Martin - Anne Brochot

Christelle Touze - Marie Guyon
Valérie kauffmann

Emilie Martin - Brigitte Bouvier
Clément Briandet

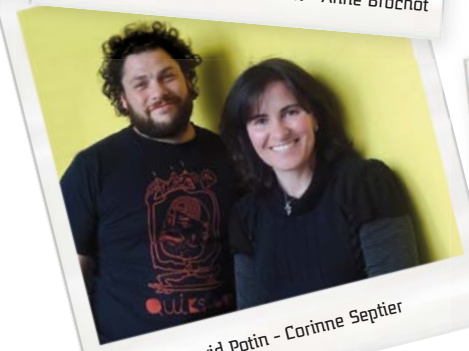

David Potin - Corinne Septier

Evelyne Lucas - Béatrice Julien-Labruyère
Christine Leconte

Christian Binétruy - Marcela Conci

Béatrice Julien-Labruyère - Enrico d'Agostino
Evelyne Lucas

Nicolas Tarbary - Arnaud Gambarara
Irène-Laure Vion - Thomas Bonbonnelle

Le CAUE accueille chaque année de nombreux(ses) stagiaires issu(e)s de différentes formations.

- David Meynard, Université Paris-Est Marne la Vallée (94)
- Marie Baldenweck, École Nationale Supèrieur de la nature et du paysage à Blois (41)
- Farah Megharbi, Université Paris-Est Marne la Vallée (94)
- Adèle Outters, Univertité d'Évry (91)
- Lucie Stern, Lycée des Métiers de l'horticulture et du paysage
- Charlotte Brunet, Lycée des Métiers de l'horticulture et du paysage
- Théo Trouillard, Collège Charles Lebrun à Montmorency (95)
- Mohamed Jellad, Collège Rosa Parks à Villabé (91)
- Clara Hernandez, Collège Saint Charles à Athis-Mons (91)
- Thomas Bonbonnelle, Université de Versailles (78)
- Arnaud Gambarara, Université Paris-Est Créteil (75)
- Irène-Laure Vion, École Nationale Supèrieur de la nature et du paysage à Blois (41)
- Nicolas Tarbary, Université Paris 1 (75)

... Et aussi Nolwenn Marchand.

>> www.caue91.asso.fr

CAUE ESSONNE

Conseil
d'Architecture
d'Urbanisme et de
l'Environnement
de l'Essonne

Maison départementale de l'habitat
1 bd de l'Écoute s'il pleut
91035 Évry cedex

Tél. : 01 60 79 35 44
Fax : 01 60 78 45 81
caue91@caue91.asso.fr

Association issue de la loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977 - financée sur fonds publics

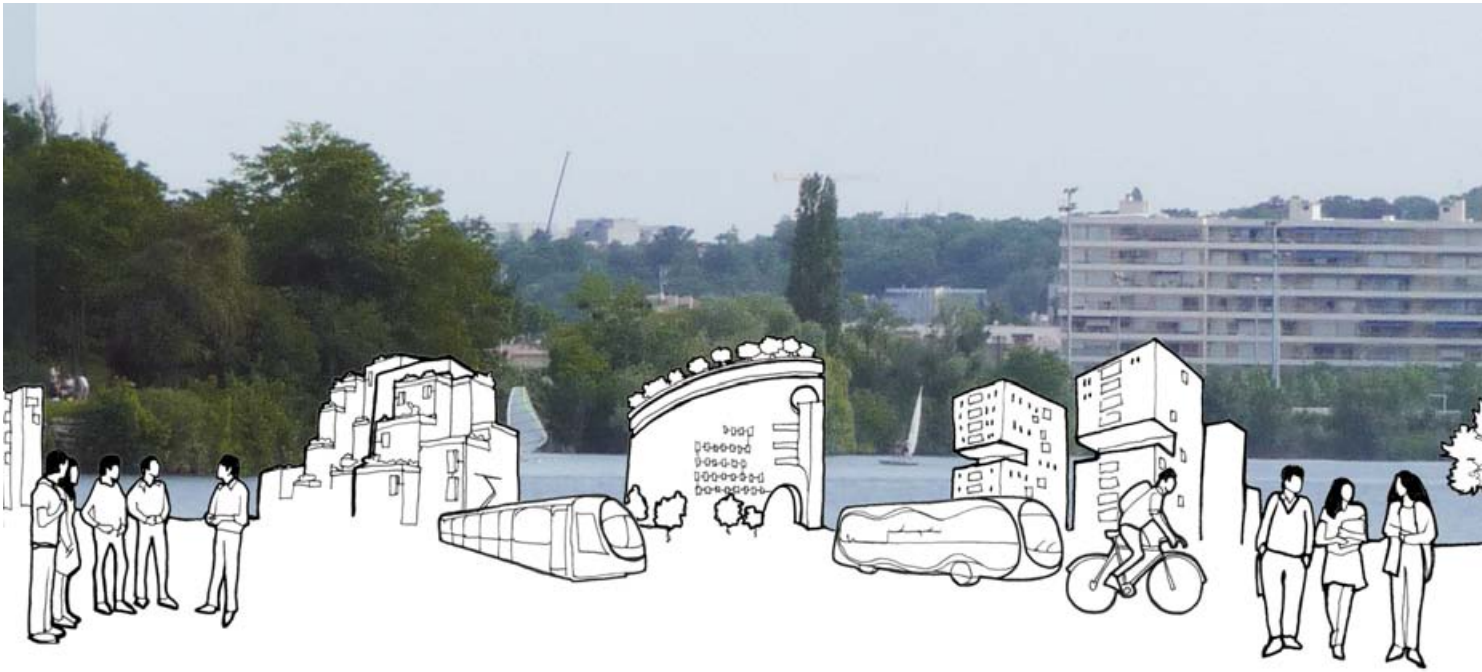

>> Conception : CAUE 91 - Une Petite Fabri-Que • Illustrations : polly brotherwood • Imprimeur : hélio Corbeil